



**LES ASSOCIATIONS,
ACTRICES DE L'ECONOMIE SOCIALE
EN POITOU CHARENTES**

Décembre 2008

Cécile BAZIN – Marie DUROS – Jacques MALET – Jean-Baptiste PIOCHAUD



Objectifs de ce panorama

- Mieux connaître les principaux éléments chiffrés concernant la vie associative de la région et le contexte dans lequel elle se développe, en la situant dans l'ensemble national, avec quelques repères départementaux,
- Alimenter l'observatoire de la vie associative régionale,
- Partager quelques constats avec les acteurs et les décideurs de la région, dans la perspective de mettre en place des actions de promotion et/ou de dynamisation du tissu associatif adaptées à la situation,
- Valoriser auprès du grand public la richesse du tissu associatif régional,
- Fournir aux chercheurs de la région les données les plus récentes qu'ils pourront analyser sous un angle historique, sociologique ou encore socio-économique.



Nos sources et nos coopérations

- Les services du Journal officiel pour les créations d'associations,
- Les services du ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports pour le nombre et le suivi des clubs sportifs,
- La direction générale des finances publiques du ministère de l'Economie et des Finances pour le nombre d'associations assujetties aux impôts commerciaux,
- La direction des études de l'ACOSS - agence centrale des organismes de sécurité sociale (URSSAF), et la caisse nationale de la mutualité sociale agricole, pour le bilan de l'emploi associatif et plus largement de l'économie sociale,
- Un comité composé d'universitaires et d'experts de la vie associative et du bénévolat,
- Un réseau de consultants sur l'ensemble du territoire, dans les Maisons des associations, les services publics, et les collectivités territoriales.



Contenu du panorama

Il se présente selon les trois axes suivants :

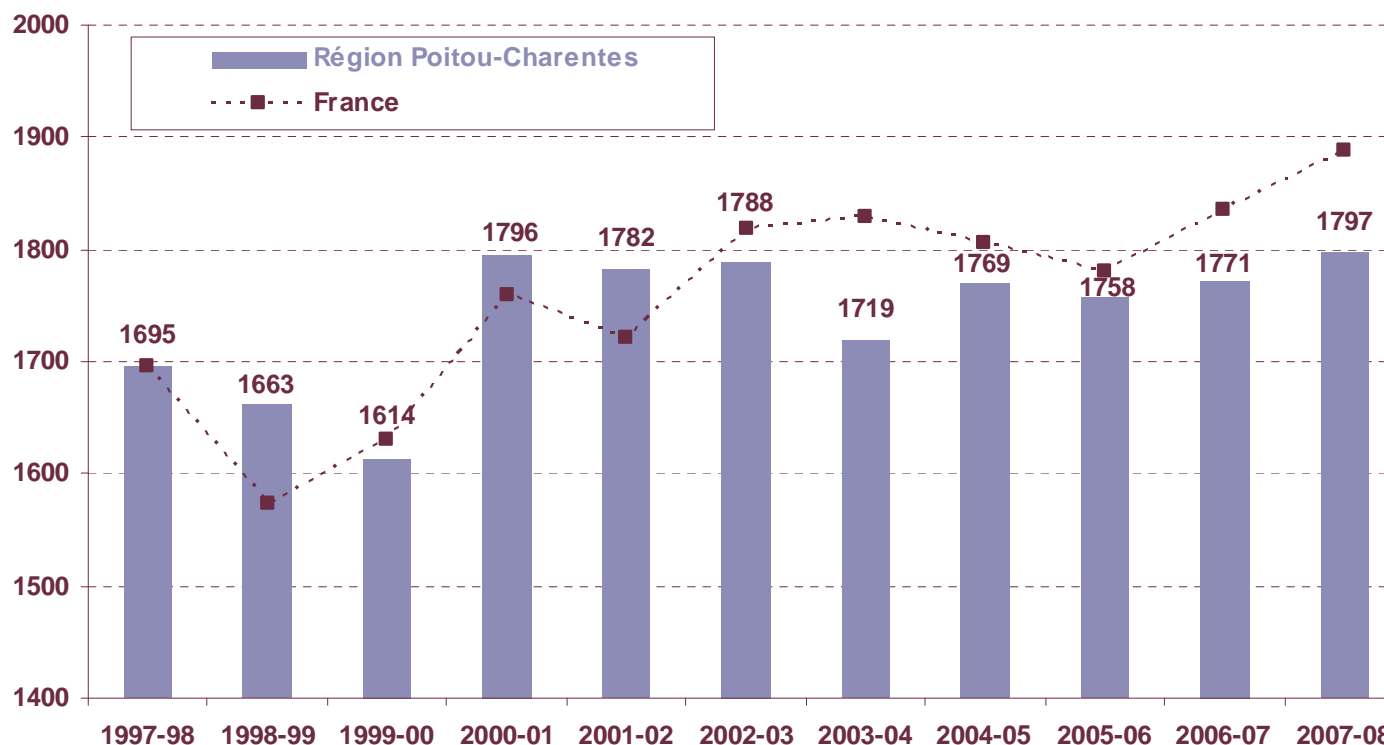
- Une décennie de créations d'associations dans la région et dans ses départements, et une observation précise des objets de ces créations.
- Les enjeux économiques et sociaux du secteur associatif, autour des associations employeurs, et plus largement de l'emploi dans l'économie sociale (associations, fondations, coopératives et mutuelles).
- Le tissu associatif aujourd'hui : une estimation prudente du nombre des associations vivantes et du nombre des bénévoles dans la région.



Créations d'associations

Bilan, analyse, risque d'encombrements...

Evolution des créations d'associations



Source : Services du Journal officiel. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution régionale à partir de la même base pour l'année 1997-1998.

Nous sommes sur une base de près de 1.800 créations en moyenne chaque année, depuis huit ans. Par rapport à la courbe nationale, la région présente un tassement en 2003-2004, et une moindre augmentation depuis trois ans.

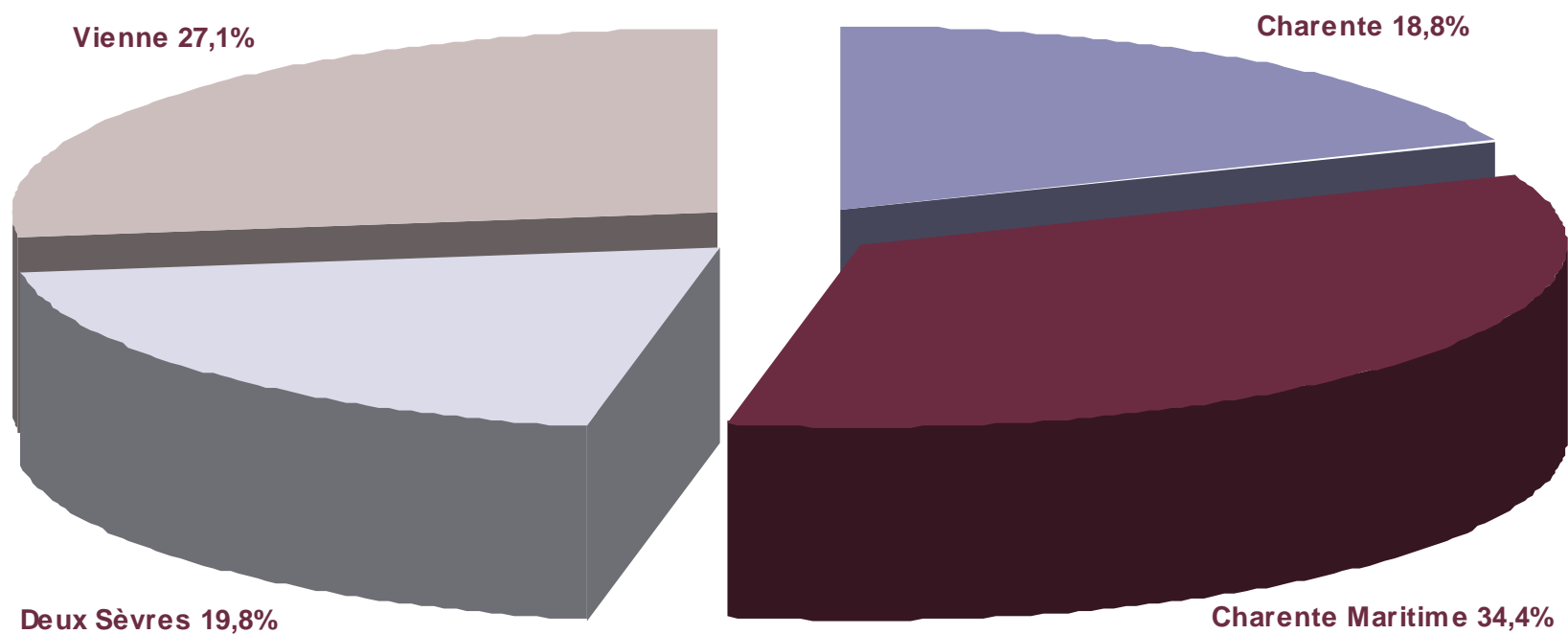
Les créations dans les départements

	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	Evolution en 4 ans
Charente	336	327	281	351	+ 4,5%
Charente Maritime	646	605	662	619	- 4,2%
Deux-Sèvres	339	330	352	339	-
Vienne	448	496	476	488	+ 8,9%
Région	1769	1758	1771	1797	+1,6%

Source : Services du Journal officiel. Traitement R & S

En quatre années, le nombre de créations a faiblement évolué dans l'ensemble de la région (1,6%). Il a faibli en Charente Maritime et stagné dans les Deux-Sèvres. Il a augmenté en Charente (4,5%), et plus encore dans la Vienne (près de 9%).

Un tiers des créations en Charente-Maritime



Source : Services du Journal officiel. Traitement R&S. Répartition calculée sur 11 ans (1997-98 à 2007-08).

Des créations pour répondre aux besoins

Le dynamisme de création répond en principe, avant tout, aux attentes de la population : au regard de ses besoins ressentis ou exprimés.

Méthode : on mesure ce dynamisme en calculant le nombre de créations d'associations pour 1000 habitants, et ceci sur une période significative de 10 ans (1998-99 à 2007-08).

	Charente	Charente M.	Deux-Sèvres	Vienne	Région	France
Créations pour 1000 habitants	9,5	10,1	9,7	11,3	10,1	10,7

Source : Journal officiel et INSEE RGP 1999. Traitement R&S. Lecture : La Charente a créé 9,5 associations pour 1000 habitants au cours des 10 dernières années.

Nous retrouvons ici les caractéristiques de l'urbanisation, avec une plus forte proportion de créations pour 1.000 habitants.

L'initiative des bâtisseurs associatifs

A partir des bâtisseurs potentiels (entre 20 et 70 ans en moyenne), on peut calculer un indice de dynamisme de création.

Méthode : par construction*, nous prenons une moyenne de quatre bâtisseurs par création et nous calculons le résultat sur une période significative de 10 ans : près de 7 Français sur 100 ont participé à la création d'une association au cours de la décennie.

	Charente	Charente M.	Deux-Sèvres	Vienne	Région	France
Bâtisseurs en %	6,0	6,4	6,3	7,1	6,5	6,8

Sources : Journal officiel et INSEE. Lecture : En Charente, 6,0% des personnes de plus de 18 ans ont participé à la création d'une association au cours des 10 années écoulées.

La région se situe un peu au-dessous de la moyenne nationale. Le département de la Vienne présente un indice supérieur à 7, pendant que la Charente est un peu en retrait.

* Il existe naturellement des bâtisseurs de moins de 20 ans et de plus de 70 ans. La fourchette se veut représentative. De même, certains bâtisseurs peuvent participer à plusieurs créations en dix ans, comme il peut y avoir plus de quatre bâtisseurs pour certaines associations, ceci compensant cela.



Renforcer l'existant

Un nouveau projet associatif peut donner lieu à une création ex nihilo, ou bien prendre place dans une association existante (nouvelle section sportive d'un club omnisport, nouvelle activité dans une association culturelle ou sociale...), et la renforcer. Les modifications de statuts, publiées au Journal officiel, peuvent être un indice, parmi d'autres, de ce renforcement des associations et de leur ambition.

Méthode : Nous rapprochons le nombre de ces modifications de statuts⁽¹⁾ de celui des créations dans une région, pour une année donnée. Ce rapport peut être un indicateur, parmi d'autres, d'une certaine préférence entre la création et le renforcement de l'existant.

Ce ratio est de 15% en 2007-2008 en Poitou-Charentes, à situer par rapport à 10% au plan national. Ce chiffre peut donc refléter une plus forte propension à renforcer le tissu associatif existant qu'à créer à tout prix.

(1) 35% environ de l'ensemble des modifications publiées, au côté des changements d'adresse, par exemple.

Des associations pour quoi faire

Répartition des créations départementales sur 10 ans, selon les principaux objets (en %)

	Poitou-Charentes	France
Sports	14,2	12,7
Culture	20,1	23,2
Loisirs	18,0	16,1
Social	16,6	17,7
Environnement	2,8	2,7
Autres objets*	28,3	27,6
Toutes activités	100,0	100,0

Source : Journal officiel. Traitement R&S. Lecture : 12,7% des associations créées en France, au cours de la dernière décennie, sont répertoriées au Journal officiel sous le thème « sport ». 14,2% en Poitou-Charentes.

* Depuis 2007, le Journal officiel classe les associations selon 31 thèmes différents. On trouve parmi les « autres objets » : Activités politiques, Activités civiques, Protection des animaux, Information – communication, Recherche, Santé, Education - formation, Armée, Activités religieuses, Conduite d'activités économiques, Cercles de réflexion, Amicales... **et surtout nombre d'associations polyvalentes.**

Caractéristique des régions moins urbanisées : Poitou-Charentes comporte proportionnellement moins de créations dans le domaine culturel et social, et un peu plus dans le secteur du sport et des loisirs.

Un nouveau classement plus détaillé

Depuis le 7 avril 2007, les services en charge d'enregistrer les associations nouvelles, en vue de leur publication au Journal officiel, disposent d'une palette d'activités très fine, composée de 31 thèmes au lieu de 16, et pouvant se décomposer en 247 activités différentes. A la lecture des statuts, ils peuvent classer les associations dans une ou deux rubriques. Ce tableau présente les inscriptions enregistrées dans la région, au cours de l'année 2007-2008, dans chacun des 31 thèmes.

Les inscriptions de l'année 2007-08 en Poitou-Charentes		Promotion et défense d'intérêts économiques	83
Culture, pratique d'activités artistiques, culturelles	404	Conduite d'activités économiques	46
Promotion de l'art et des artistes	89	Activités politiques	48
Sports	366	Défense des droits fondamentaux, activités civiques	31
Chasse, pêche	27	Activités religieuses	12
Clubs de loisirs, relations	180	Recherche	8
Action socio-culturelle	113	Domaines divers	9
Interventions sociales	28	Armée	17
Associations caritatives, humanitaires	82	Protection des animaux	10
Services familiaux, services aux personnes âgées	16	Tourisme	9
Aide à l'emploi, développement local, solidarité éco.	68	Justice	1
Education, formation	100	Amicales, groupements affinitaires, d'entraide	135
Santé	75	Clubs, cercles de réflexion	24
Services et établissements médico-sociaux	20	Logement	15
Environnement	91	Sécurité, protection civile	7
Information, communication	64	Préservation du patrimoine	37

Source : Journal officiel

Quelques spécificités dans les départements

Répartition des créations par département, sur 10 ans, selon les principaux objets (en %)

	Poitou-Charentes	Charente	Charente Maritime	Deux Sèvres	Vienne
Sports	14,2	16,5	14,0	13,6	13,3
Culture	20,1	19,0	20,6	19,9	20,5
Loisirs	17,9	18,1	18,7	18,7	18,0
Social	16,6	16,4	17,1	16,4	16,3
Environnement	2,8	3,2	2,7	3,0	2,5
Autres objets	28,3	26,8	26,9	28,3	29,4
Toutes activités	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Journal officiel. Traitement R&S. Lecture : 14,2% des associations nouvelles de la région sont répertoriées au Journal officiel sous le thème « sport ». 16,5% de celles créées en Charente.

Peu de différences entre les départements : seulement un peu plus de nouveaux clubs sportifs en Charente et un peu plus d'associations culturelles en Charente-Maritime et dans la Vienne.

Les associations sportives de la région

	Nombre de clubs en 2007	Nombre de clubs pour 1000 habitants	Taux de disparition des clubs en 10 ans
Charente	1 262	3,7	40,1
Charente Maritime	1 615	2,7	40,0
Deux-Sèvres	1 320	3,7	46,8
Vienne	1 398	3,3	38,4
Région	5 595	3,2	41,4
France	167 600	2,7	40,5

Source : Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative (2007) et population estimée par l'INSEE au 1.01.2006

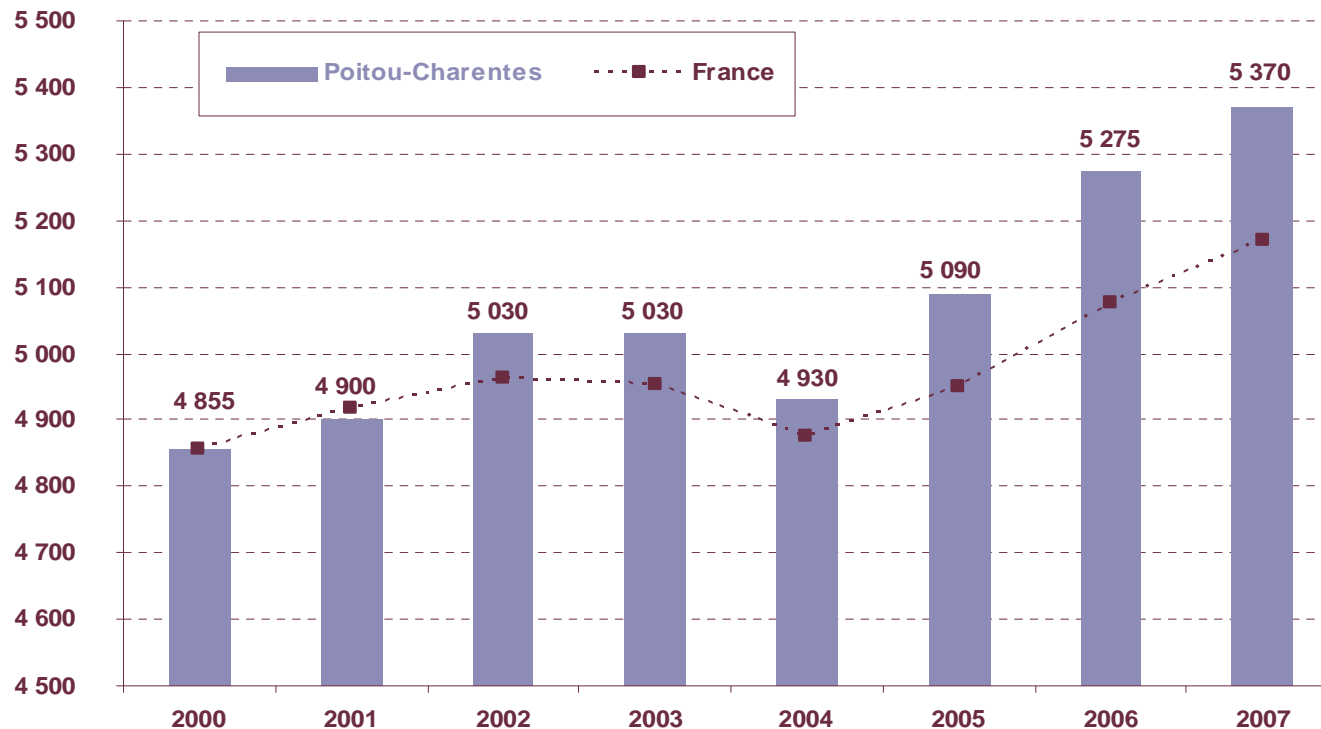
On compte près de 6 000 clubs sportifs dans la région. Rapportée à la population, cette présence sportive est plus forte qu'ailleurs. La Charente-Maritime est un peu en retrait.

Rappelons qu'il se crée ici plus d'associations sportives que sur l'ensemble de la France. Pour autant, les clubs de la région résistent assez bien dans le temps : 41,4% ont disparu au cours de la dernière décennie, indice voisin du repère national.



Les associations employeurs :
Un enjeu économique et social

Les associations employeurs dans la région



Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données arrondies au 31.12.2007. Le nombre d'associations employeurs dans la région est en valeur brute, il correspond à celles qui ont employé au moins un salarié au cours de l'année. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution régionale à partir de la même base pour l'année 2000.

Une courbe régionale proche du repère national. Une croissance régulière depuis l'année 2004, sous l'effet de dispositions nationales (chèque emploi associatif...) et régionales (emplois tremplins).

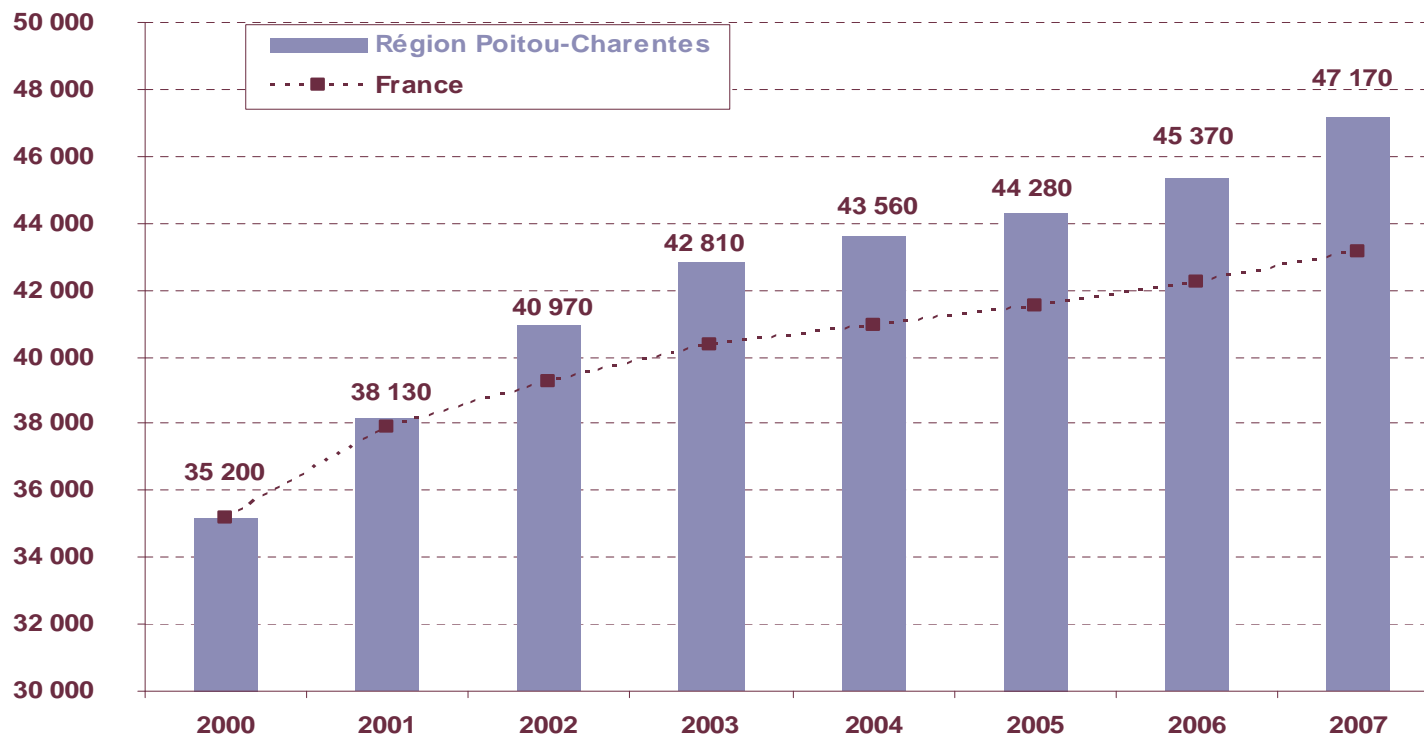
Répartition des associations employeurs

Tranches	Nombre d'établissements	Ventilation régionale	Ventilation nationale
1 ou 2 emplois	3 155	59%	57%
3 à 5 emplois	720	13%	14%
6 à 9 emplois	445	8%	9%
10 à 19 emplois	420	8%	9%
20 à 49 emplois	410	8%	7%
50 à 99 emplois	175	3%	3%
100 emplois et +	45	1%	1%
Total	5 370	100%	100%

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données arrondies au 31.12.2007

La proportion des petits employeurs est un peu plus forte dans la région (59% contre 57%). Pour autant, plus de 220 associations comportent ici plus de 50 salariés.

12 000 emplois nouveaux en 7 ans



Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données arrondies au 31.12.2007. Le nombre d'emplois est calculé en faisant la moyenne des 4 trimestres. Chaque emploi correspond à un salarié qui peut être à temps complet ou à temps partiel, et qui peut éventuellement être employé dans plusieurs associations.

L'augmentation du nombre des emplois est nettement plus forte dans la région en sept ans (34% contre 23% au plan national). Une étude est en cours pour identifier les effets du dispositif tremplin.



Une masse salariale de 775 millions d'euros

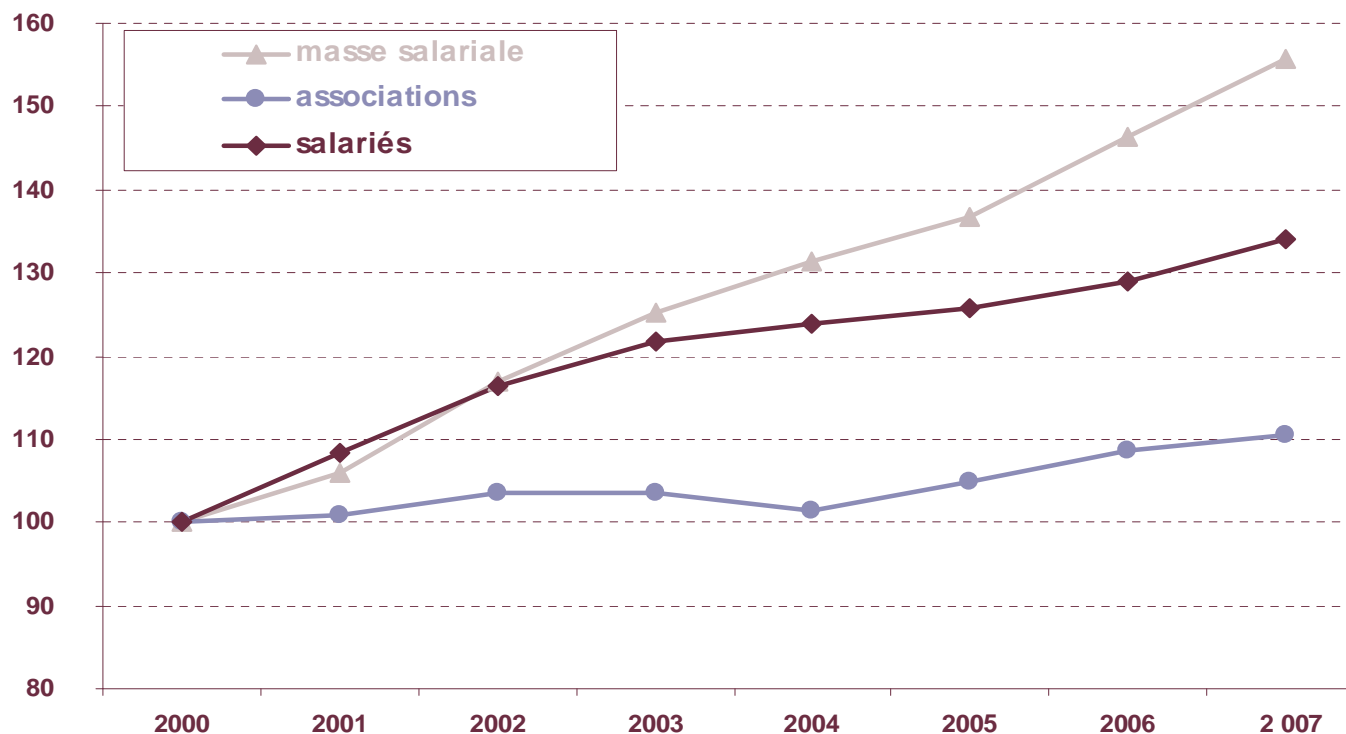
Au plan national, entre 2000 et 2007, la masse salariale dans les associations a augmenté de 38%, et en fait de 23% si l'on tient compte de l'inflation.

Au plan régional, la variation a été plus forte, respectivement de 55% et de 40%, en euros constants.

Pour 5 370 associations employeurs, en 2007, comportant 47 170 salariés, la masse salariale s'est élevée à 775 millions d'euros.

La masse salariale du secteur associatif représente 7,9% de la masse salariale totale du secteur privé de la région. Comparativement, la moyenne nationale est de 6,5 %. Précisons que ce ratio dépend tout autant de la masse salariale associative (numérateur) que du dynamisme économique général (dénominateur).

Evolution de l'emploi associatif en trois dimensions



Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données exprimées en base 100 à partir de l'année 2000.

La courbe des emplois a progressé plus vite que celle des employeurs : les associations se sont renforcées en sept années, passant d'un peu plus de sept emplois en moyenne en 2000, à près neuf emplois en 2007.

Les trois dimensions en département

En %	Associations	Emplois	Masse salariale
Charente	16,4	20,8	19,9
Charente Maritime	32,6	31,8	32,6
Deux Sèvres	22,0	20,4	20,6
Vienne	28,9	27,0	26,9
Région	100,0	100,0	100,0

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données arrondies au 31.12.2007.

La Charente Maritime représente près d'un tiers des employeurs associatifs de la région. Les Deux-Sèvres comportent des employeurs plus modestes qu'ailleurs (22% des employeurs pour 20% des emplois).

A l'inverse, la Charente comporte près de 21% des emplois, pour moins de 17% des employeurs.

Le Chèque Emploi Associatif

Le CEA a été institué par la loi n° 2003-442 du 19 mai 2003 et le décret n° 2004-370 du 27 avril 2004. A l'image du *chèque emploi service* pour les emplois à domicile, le **chèque emploi associatif** est une mesure de simplification visant à faciliter l'embauche et les formalités des employeurs du domaine associatif. Il a d'abord concerné les seules associations ayant au plus trois salariés en équivalent temps plein. Son utilisation est étendue depuis 2008, aux associations employant jusqu'à 9 équivalents temps plein, en moyenne sur l'année. Le tableau présente le bilan de l'année 2007 en Poitou-Charentes.

	Employeurs	Salariés	Masse salariale (en K €)
Charente	122	219	546
Charente-Maritime	353	672	1 903
Deux-Sèvres	313	597	1 741
Vienne	359	862	1 996
Poitou-Charentes	1 147	2 350	6 185
France	30 322	74 926	182 698

Source : Données ACOSS-URSSAF au 31.12.2007

Après une montée en puissance progressive depuis 2004, le dispositif a concerné plus de **1 200 utilisateurs**, en 2007, et le double de salariés.

Le Chèque Emploi Associatif

Parmi les associations employeurs qui avaient la possibilité d'utiliser ce dispositif de simplification, combien l'ont fait en 2007 en Poitou-Charentes ?

	Utilisation parmi les employeurs éligibles
Charente	25%
Charente Maritime	30%
Deux-Sèvres	45%
Vienne	39%
Région	35%
France	29%

Source : Données ACOSS-URSSAF au 31.12.2007

Une moyenne régionale de **35%** d'associations utilisatrices : une proportion supérieure à la moyenne nationale.

Moyenne régionale qui cache cependant de fortes disparités entre la Charente et la Charente-Maritime, plus frileuses ; et les Deux-Sèvres et la Vienne plus convaincues.

Régime général et régime agricole

Répartition entre le régime général (ACOSS) et le régime agricole (MSA) en %

	Associations		Emplois		Masse salariale	
	Région	France	Région	France	Région	France
Régime général	94,4	96,1	91,7	94,9	91,9	95,4
Régime agricole	5,6	3,9	8,3	5,1	8,1	4,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Rappel en valeurs	5 370		47 170		774 988 K€	

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données arrondies au 31.12.2007

Les caractéristiques rurales de la région se traduisent par une plus forte proportion d'employeurs associatifs relevant du régime agricole : 5,6% contre 3,9% en moyenne nationale.

De même, plus de 8% des emplois associatifs relèvent de ce régime, contre 5% en moyenne nationale.

Emplois du régime agricole en département

	Emplois du régime agricole	Part de l'emploi associatif total (en %)
Charente	740	7,6
Charente Maritime	1 335	8,9
Deux-Sèvres	1 550	16,1
Vienne	315	2,5
Région	3 940	8,3

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données arrondies au 31.12.2007

Près de 4.000 emplois associatifs relèvent du régime agricole. Autour d'une proportion régionale de 8,3% par rapport à l'ensemble du secteur associatif, les disparités sont importantes : depuis la Vienne (2,5%), jusqu'aux Deux-Sèvres où plus de 16% des emplois relèvent du régime agricole.

Plus de 10% de l'emploi privé

	Emplois		Masse salariale	
	Nombre	Part au sein du privé (en %)	Montant (en K€)	Part au sein du privé (en %)
Charente	9 810	10,3	154 552	7,6
Charente M.	15 020	10,3	252 910	8,6
Deux Sèvres	9 600	9,0	159 400	6,7
Vienne	12 740	11,2	208 126	8,5
Région	47 170	10,2	774 988	7,9
France	1 682 680	9,0	30 326 617	6,4

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données au 31.12.2007

Le secteur associatif régional comporte plus de 10% des emplois du secteur privé concurrentiel : c'est un point de plus qu'au plan national. Il s'agit-là d'un enjeu économique et social très fort.

Dans ce point de vue, la Vienne se situe au-dessus des autres départements.

Quelques repères par activité

	Employeurs	en %	Salariés	en %	Masse salariale (en K €)	en %
Education	410	8%	4 440	9%	82 868	11%
Santé	70	1%	1 430	3%	40 309	5%
Sport	1 080	20%	1 710	4%	25 639	3%
Social	910	17%	22 920	49%	365 317	47%
Culture loisirs	785	15%	2 260	5%	31 471	4%
Autres ⁽¹⁾	2 115	39%	14 410	31%	229 384	30%
Total	5 370	100%	47 170	100%	774 988	100%

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données arrondies au 31.12.2007 L'approche par activité est construite à partir de la Nomenclature des activités françaises de l'INSEE (code APE). (1) dont activités dénommées par l'INSEE « associations non classées ailleurs ».

Un employeur associatif sur cinq est un club sportif, mais avec de petits effectifs puisque le secteur représente seulement 4% des emplois.

A l'inverse, le secteur social représente 17% des employeurs, mais près de la moitié des emplois associatifs : le nombre moyen de salariés est de 25 par association.

Activités régionales et contexte national

Répartition des emplois par secteur (en %)	Régionale	Nationale
Éducation	9,4	11,8
Santé	3,0	7,5
Activités sportives	3,6	4,1
Social (<i>précisé dans la diapositive suivante</i>)	48,6	46,7
Culture - loisirs	4,8	4,4
Autres activités (1)	30,5	25,5
Total	100,0	100,0

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données au 31.12.2007 L'approche par activité est construite à partir de la Nomenclature des activités françaises de l'INSEE (code APE). (1) dont activités dénommées par l'INSEE « associations non classées ailleurs ».

La région se distingue par une plus faible proportion d'emplois associatifs dans l'éducation et surtout la santé.

A l'inverse, la proportion des emplois du secteur social est ici légèrement plus forte qu'ailleurs. C'est aussi le cas pour les associations à caractère polyvalent, classées ici dans la rubrique « autres activités ».

Importance de l'emploi du secteur social

Répartition au sein du secteur social (en %)	Régionale	Nationale
Aide à domicile	12,2	8,6
Aide aux enfants en difficultés	1,8	2,1
Aide aux enfants handicapés	4,2	4,1
Aide aux adultes handicapés	4,8	5,5
Accueil des personnes âgées	4,1	4,0
Aide par le travail	9,0	7,2
Crèches, garderies	1,2	1,6
Autres hébergements sociaux	1,2	1,4
Autres actions sans hébergement	10,0	12,2
Ensemble du secteur social dans l'emploi associatif	48,6	46,7

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données au 31.12.2007 L'approche par activité est construite à partir de la Nomenclature des activités françaises de l'INSEE (code APE).

La région se distingue par une plus forte proportion d'emplois dans le secteur de l'aide à domicile et dans celui de l'aide par le travail.

Longévité des employeurs associatifs

La longévité des associations employeurs d'un département se mesure à partir des associations de petite taille, les plus fragiles, employant 1 à 2 salariés : 60% des employeurs associatifs de la région. Retenons deux critères pour apprécier l'attention qui doit être portée aux petits employeurs associatifs dans chacun des départements :

	Part des associations de plus de 10 ans d'ancienneté (en %)	Part des associations toujours employeurs au terme de 3 ans (en %)
Charente	37,1	67,4
Charente-Maritime	36,1	69,1
Deux-Sèvres	38,1	64,8
Vienne	39,5	75,3
Moyenne nationale	39,2	67,6

Source : Données ACOSS-URSSAF. Longévité mesurée à partir de cohortes annuelles de créations de ces associations de petite taille.

En 2007, 39% des associations françaises de 1 à 2 salariés avaient une ancienneté de plus de 10 ans : la Vienne se situe au-dessus de cette moyenne et la Charente-Maritime est en retrait.

Concernant la longévité à trois ans, les Deux-Sèvres sont en retrait.

Le périmètre plus large de l'économie sociale

Les associations se situent au cœur de l'économie sociale, aux côtés des fondations, des mutuelles et des coopératives. Elles ont en commun les mêmes principes éthiques : primauté de l'homme sur le capital, activité menée à but non lucratif, finalité explicite au service de la collectivité, utilité sociale, autonomie de gestion. Que représente l'économie sociale ici aujourd'hui dans la région ?

	Employeurs	Emplois	Masse salariale (en K €)
Associations	5 370	47 170	774 988
Fondations	15	265	5 795
Coopératives	800	15 180	390 482
Mutuelles	285	9 485	315 603
Total	6 470	72 100	1 486 868

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données arrondies au 31.12.2007. Chaque emploi correspond à un salarié qui peut être à temps complet ou à temps partiel, et qui peut éventuellement être employé dans plusieurs établissements.

Les associations représentent 83% des employeurs de l'économie sociale, 65% des emplois, et du fait des temps partiels, 52% de la masse salariale.

Un emploi privé sur six dans l'économie sociale

Répartition des emplois au sein de l'économie sociale (en %)

	Associations	Coopératives	Mutuelles	Total	Part du concurrentiel
Charente	74	19	7	100	13,9
Charente-M.	71	23	6	100	14,6
Deux-Sèvres	49	22	29	100	18,6
Vienne	72	19	8	100	15,5
Région	65	21	13	100	15,6
France	79	14	7	100	11,8

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données arrondies au 31.12.2007. Les fondations ne sont pas retenues ici, en raison de la part non significative qu'elles représentent dans l'emploi régional.

La région se distingue par une forte proportion d'emplois coopératifs (21% contre 14% au plan national) et mutualistes, notamment par le poids des Deux-Sèvres.

L'économie sociale comporte 15,6% des emplois privés, très au-dessus de la moyenne nationale située au-dessous de 12%.

Coopératives et mutuelles : le poids du rural

	Dans les coopératives		Dans les mutuelles	
	Emplois	dont MSA *	Emplois	dont MSA *
Charente	2 490	55%	970	32%
Charente-Maritime	4 980	40%	1240	39%
Deux-Sèvres	4 400	58%	5790	14%
Vienne	3 310	50%	1480	38%
Poitou-Charentes	15 180	50%	9 480	23%
France entière	308 320	48%	138 720	25%

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données arrondies au 31.12.2007 * Emplois du régime agricole.

Les caractéristiques rurales de la région sont assez peu visibles : la répartition des emplois coopératifs et mutualistes du régime agricole est proche des données nationales.

Ces caractéristiques ressortent en revanche en Charente et dans les Deux-Sèvres. La Vienne comporte le siège régional des mutuelles agricoles.

Un enjeu économique et social fort

Economie sociale

En Poitou-Charentes :

- 6 470 employeurs
- 72 100 d'emplois, 15,6% de l'emploi privé
- 1,5 milliard d'euros de salaires distribués en 2007, 15,2% de la masse salariale du secteur privé

Pour l'ensemble de la France :

- 210 000 employeurs
- 2,2 millions d'emplois (11,8%)
- 45 milliards d'euros de salaires distribués en 2007 (9,4%)

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données arrondies au 31.12.2007.



**Le tissu associatif aujourd'hui
en Poitou-Charentes**

Combien d'associations en activité aujourd'hui

Personne ne peut avancer un chiffre avec certitude car si on connaît la date de naissance d'une association, on ne connaît généralement pas la date de sa fin d'activité ou de sa mise en sommeil. Nous procédons par estimation à partir de quatre critères complémentaires parfaitement maîtrisés, et mesurés dans chaque département de la région :

- Le nombre de créations observé sur 10 ans, rapporté au total national (1)
- Le nombre d'associations employeurs, suivi annuellement (2)
- Le nombre de clubs sportifs, suivi annuellement (2)
- La pérennité des associations observée à partir du secteur du sport (1)

Sur cette base, la fourchette prudente que l'on peut avancer se situe entre 27 000 et 31 000 associations en activité en Poitou-Charentes

(1) A partir des travaux de Recherches & Solidarités – (2) A partir de la part que ces associations représentent dans l'ensemble du secteur associatif, selon le Matisse.

Combien d'associations en département ?

L'approche régionale est construite à partir des quatre critères indiqués, et des estimations réalisées pour chaque département.

Département	Estimation proposée
Charente	5 000 à 6 500
Charente Maritime	8 000 à 9 000
Deux-Sèvres	6 000 à 7 000
Vienne	8 000 à 9 000
Région	27 000 à 31 000
France	1 050 000 à 1 150 000

Sources : Journal officiel et bases de données de Recherches & Solidarités

Selon ces estimations, la Vienne et la Charente-Maritime comportent sensiblement le même nombre d'associations en activité.



Combien de bénévoles en Poitou-Charentes ?

Nous procédons à partir du nombre des associations dans chaque département, et selon une méthodologie construite à partir de la dernière enquête nationale de l'INSEE (2002) *

- Les bénévoles de plus de 18 ans intervenant dans les associations sont au nombre de 10 millions en France. En prenant en compte les engagements pluriels, on parvient à 13 millions d'interventions en France. Soit en moyenne 13 bénévoles pour chaque association. Dans la région, ce raisonnement conduit à une fourchette de 350.000 à 400.000 bénévoles.
- Tous les responsables d'associations font la différence entre les bénévoles intervenant régulièrement, et ceux qui agissent ponctuellement, en fonction des besoins. Sans aucun jugement de valeur, nous distinguons les premiers qui sont en moyenne cinq par association. Selon ce raisonnement, il pourrait donc y avoir entre 135.000 et 155.000 bénévoles réguliers dans la région.

* S'il y a davantage de bénévoles aujourd'hui, il y a aussi davantage d'associations. Il n'y a donc aucune raison objective de penser que le nombre de bénévoles par association a changé depuis.

Bénévoles en département

Une estimation prudente peut être présentée selon les départements, à partir du nombre des associations, et selon les critères exposés.

Département	Associations	Bénévoles réguliers	Total des bénévoles
Charente	5 000 à 6 500	25 à 32 000	60 à 80 000
Charente Maritime	8 000 à 9 000	40 à 47 000	104 à 123 000
Deux-Sèvres	6 000 à 7 000	30 à 36 000	72 à 91 000
Vienne	8 000 à 9 000	38 à 43 000	95 à 110 000
Région	27 000 à 31 000	135 000 à 155 000	350 à 400 000

Sources : Journal officiel – Enquête INSEE

Cet exercice est destiné à fixer quelques repères utiles pour éclairer les responsables associatifs eux-mêmes, et les décideurs concernés.

Les données doivent donc être considérées comme des tendances.



En guise de conclusion ...



Les chiffres clés de la région

- Le département comporte entre 27.000 et 31.000 associations en activité, animées par environ 350.000 bénévoles dont environ 150.000 interviennent de façon régulière tout au long de l'année.
- Il se crée près de 1.800 associations nouvelles dans la région, en moyenne depuis 10 ans.
- 5.370 associations de la région emploient des salariés, près de 700 sont assujetties aux impôts commerciaux.
- Avec environ 47.200 emplois, le secteur associatif représente plus de 10% de l'emploi privé de la région. Il distribue 775 millions d'euros de salaires annuellement.
- Plus largement, l'économie sociale comporte près de 6.470 établissements employeurs, plus de 72.000 emplois, soit plus de 15% des emplois privés. La masse salariale annuelle correspondante est de près de 1,5 milliard d'euros.

Annexe

Définition des secteurs d'activités, au regard de l'emploi

Education - formation	Enseignement primaire, secondaire, supérieur (établissements privés sous statut associatif), formation des adultes et formation continue, autres enseignements
Santé	Activités hospitalières, pratique médicale, dentaire, vétérinaire, soins hors d'un cadre réglementé
Sports	Pratique d'activités sportives, promotion du sport, gestion d'installations sportives
Social	Voir le détail de la diapositive consacrée au secteur social
Culture - loisirs	Activités artistiques, audiovisuelles et activités de spectacles
Organisations associatives n.c.a.	Il s'agit du code APE 913E, catégorie « fourre-tout » de l'INSEE intitulée organisations associatives non classées ailleurs
Autres activités	Organisations patronales et consulaires, organisations professionnelles, politiques, religieuses, syndicats de salariés, recherche, restauration, tourisme, activités agricoles...

Cette répartition repose sur la Nomenclature d'Activités Françaises (NAF) de l'INSEE. Ces codes APE (rev. 1) correspondant à chaque secteur figurent dans la 6^{ème} édition de l'étude nationale *La France associative en mouvement* et peuvent être communiqués sur demande.